



## Dossier de demande d'inscription

*Votre enfant :*

Prénom :

Nom :

Sexe :

Date de naissance :

Ou naissance prévue pour :

Date d'entrée à la crèche souhaitée :

## *Les parents :*

Vous êtes :

- Mariés                       En concubinage                       Pacsés  
 Séparés                       Divorcés                       Veuf(ve)

En cas de séparation, la garde est :

- Alternée                       Chez maman                       Chez papa

Revenus par foyer N-2 :

- Ne dépassent pas 20 427€                       Compris entre 20 427€ et 45 393  
 Supérieurs à 45 393€

Vos coordonnées :

	Maman	Papa
Nom		
Prénom		
Adresse		
CP et Ville		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Téléphone professionnel		
E mail		
Profession		

Autres enfants du foyer : nom, prénom, date de naissance

.....  
.....  
.....  
.....

## *Le contrat :*

- Temps plein (du lundi au vendredi)
- Temps partiel (1 à 4 jours par semaine)
- Demi-journées (en matinée ou après-midi)

	Heure d'arrivée	Heure de départ
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

### Liste des documents indispensables à fournir pour valider l'inscription :

- L'État civil de l'enfant et des parents (pièces d'identités et/ou livret de famille)
- L'adresse, le téléphone du domicile et les numéros de téléphone portables des parents
- Les noms et les adresses des personnes pouvant être jointes en cas d'empêchement des parents et susceptibles de reprendre l'enfant après vérification d'identité (fiche autorisation de sortie)
- L'autorisation d'hospitalisation, de soins et d'intervention chirurgicale en cas d'urgence
- L'attestation d'aptitude à la vie en collectivité (faite par le médecin traitant)
- Une photocopie du carnet de vaccination à jour et la fiche sanitaire remplie
- La carte d'immatriculation à la sécurité sociale ou MSA
- L'avis de la Caisse d'Allocations Familiales portant le numéro d'allocataire ou MSA
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le dernier avis d'imposition
- Les trois dernières fiches de paye pour chacun des parents
- Un R.I.B
- Autorisation de sortie extérieure
- Le contrat d'accueil dûment complété et signé avec acceptation du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement par les 2 parents
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle en cas d'accident
- Une copie de l'acte judiciaire précisant l'exercice du droit de garde ou l'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce

**La signature du contrat d'accueil et l'acceptation du règlement de fonctionnement valideront l'inscription définitive de votre enfant.**